



réparations auto défectueuses

Par **Tiyou**, le **14/06/2019** à **21:49**

Bonjour,

J'ai accepté de confier ma voiture Volvo C30 à une connaissance, en avril 2018.

Cette personne est installée à son compte, et répare et vend des véhicules d'occasion.

Il a récupéré une voiture qui démarrait, avec l'embrayage à changer uniquement. C'est lui d'ailleurs qui l'avait déjà changé 18 mois auparavant. Le problème a récidivé pour avoir acheté un embrayage très bas de gamme et viable à court terme ; il me l'a confirmé vers mai/juin 2018. A ce jour, je ne l'ai pas récupérée car la voiture ne démarrait plus pour raisons électroniques. J'ai dû le "harceler" 14 mois durant pour être informée des avancées, et je n'ai eu peu de réponses. Je lui ai proposé de me la rendre s'il ne pouvait rien faire afin de l'emmener chez le concessionnaire. Connaissant lui-même un concessionnaire Volvo, il a toujours insisté pour me la rendre en état de marche. Je reconnais que les quelques textos et rencontres me mettaient en confiance malgré tout car ses explications étaient détaillées, sérieuses et, pour avoir vérifié dans des forums, je pense qu'il me disait la vérité. En avril 2019, il m'informe arriver au bout, s'occupe du contrôle technique et change la batterie puis me contacte fin de la semaine... En mai toujours rien, j'ai commencé à lui envoyer des SMS tous les 2 jours. Aujourd'hui il m'a répondu après l'avoir menacé de porter plainte auprès de la police. Il m'indique s'occuper à nouveau de ma voiture car il cesse son activité fin juin et me propose de lui acheter une Clio à 1200 euros ! après d'autres échanges incessants, il accepte de me ramener chez moi la Volvo demain, cesse toute réparation. Après vérification, je viens de m'apercevoir qu'il est déclaré à son compte uniquement dans le commerce de véhicule d'occasions, aucune activité de réparation mécanique n'est indiquée ! J'ai été bien naïve, je l'admets. J'ai conservé tous ses SMS, les MMS de la Volvo qu'il m'envoyait. Normalement, je ne serai pas facturée mais que puis-je faire à son encontre si demain, il ne me ramène pas ma voiture ? Sachant également, qu'elle démarrait en avril 2018 et ne démarre plus aujourd'hui. Merci de bien vouloir me conseiller, Bien cordialement, Sabine